



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2025-529

PUBLIÉ LE 4 SEPTEMBRE 2025

Sommaire

**Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités d'Île-de-France / Unité départementale
de Paris**

75-2025-08-05-00010 - Arrêté portant nomination de membres du
Conseil de Famille des pupilles de l'État de Paris (2 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d'Île-de-France

75-2025-08-05-00010

Arrêté portant nomination de membres du
Conseil de Famille des pupilles de l'État de Paris



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
Unité Départementale de Paris**

Paris, le 05 août 2025

**ARRETE PORTANT NOMINATION DE MEMBRES DU CONSEIL DE FAMILLE
DES PUPILLES DE L'ETAT DE PARIS**

Le Préfet de la région d'Île de France,
Préfet de Paris,
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'ordre national du mérite,

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L224-2 et R224-4 ;

Vu l'article 29 II de la loi n° 2022-219 du 21 février 2022 visant à réformer l'adoption ;

Vu le décret n° 2024-491 du 30 mai 2024 relatif au Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat ;

Vu l'arrêté préfectoral n°75-2025-04-04-00005 du 4 avril 2025 portant délégation de signature à Monsieur Marc ROHFRITSCH, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France par intérim ;

Vu la décision n°2025-128 du 28 juillet 2025 portant subdélégation de signature de Monsieur Marc ROHFRITSCH, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île de France par intérim, subdélégation donnée à Monsieur Riad BOUHAFS, directeur régional et interdépartemental adjoint de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France, sur l'emploi de directeur de l'unité départementale du Paris ;

ARRETE

Article 1 : Est nommée membre du **Conseil de famille I** des pupilles de l'Etat de la Ville de Paris :

➤ **Au titre de représentant de l'association « Atout cœur Paris » :**

- **Madame KARATAS Hulya**, suppléante, nouveau mandat pour une durée de 6 ans, en remplacement de Madame **LE JUEZ Alexandrine**

Article 2 : Le préfet de la région d'Île de France, Préfet de Paris et le Directeur de l'unité départementale de Paris, chacun en ce qui le concerne, sont responsables de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Île de France.

Pour le Préfet et par délégation,

Le Directeur régional et interdépartemental,

Le Directeur de l'Unité départementale de Paris

Riad BOUHAFS